



Plan de services en français

2024–2025

*Ministère de l'Environnement
et du Changement climatique*

© Droit d’auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024

Plan de services en français

Ministère de l’Environnement et du Changement climatique

Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-586-6

Plan de services en français 2024-2025

Ministère de l'Environnement et du Changement climatique

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2024–2025."

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter, au nom du ministère de l'Environnement et du Changement climatique, le Plan de services en français pour 2024-2025.

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (ECC) sait qu'il est important de fournir aux citoyens des programmes et des services dans la langue officielle de leur choix. Nous continuons donc à renforcer nos capacités afin de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone, et ce, au moyen d'une solide politique interne sur les services en français. Nous continuons également d'appuyer nos employés qui suivent des cours de français ainsi que de faire traduire les informations importantes pour la santé et la sécurité des citoyens et des collectivités. Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique s'engage à offrir aux Acadiens et aux francophones de la Nouvelle-Écosse des informations, des programmes et des services gouvernementaux en français.

Nous serons donc heureux de poursuivre notre partenariat avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone de la province. Nous invitons tous les habitants de la Nouvelle-Écosse à nous faire part de leurs commentaires et suggestions sur les services en français que nous offrons.

– Lora MacEachern, c. r., sous-ministre, mars 2024

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en devenant membres des agences, conseils et commissions; les postes vacants sont annoncés régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif ([Applying for Agencies, Boards and Commissions \(ABCs\) | novascotia.ca](https://www.novascotia.ca/abc/)). À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français du Ministère. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnateur des services en français

Adam McKnight (Adam.McKnight@novascotia.ca, 782-409-0059)

Services offerts en français

ECC veille à ce que toutes les consultations publiques provinciales offrent au moins une option pour participer en anglais et en français. En outre, il offre des documents clés au public dans les deux langues. Obtenez la version française de ces documents en cliquant sur le lien suivant :

<https://novascotia.ca/nse/resources/publications-fr.asp>. Voici d'autres services qu'offre le Ministère en français :

- Conseils sur les analyses d'eau de puits dans les deux langues officielles (<https://novascotia.ca/well-water-testing/fr/>)
- Communiqués de presse offerts dans les deux langues, s'il y a lieu. Voici des exemples :
 - Algues bleues;
 - Avis d'ébullition de l'eau.
- Formulaires bilingues des tribunaux (p. ex. pour les contraventions) utilisés lorsqu'ils sont à la disposition du public.
- Les demandes de traduction et d'interprétation sont présentées à Communications Nouvelle-Écosse.

Communication en français avec le public

ECC fait tout son possible pour répondre en français aux demandes qui lui sont adressées en français. Nous avons identifié les membres du personnel qui sont en mesure et qui acceptent d'offrir des services en français et de répondre aux demandes orales et écrites provenant de la communauté acadienne et francophone.

Lorsque la demande dépasse les compétences de ces employés, nous faisons appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse ou nous nous adressons au coordonnateur des services en français. La demande est ensuite acheminée à une personne qui peut y répondre de façon adéquate.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

Objectif 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère.

- Le personnel d'ECC a poursuivi la prestation de services en français conformément à la politique du Ministère relative à ces services (2020).
- La politique du Ministère sur les services en français (2020) a été mise à jour puis publiée (2024).

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

Objectif 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. ECC a continué :

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;

- d’offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les autres documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;
- de fournir aux employés des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

Objectif 2.2 : Améliorer la prestation des services en français d’Environnement et Changement climatique. ECC :

- a examiné les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes sur le plan du français, et ce, dans le but de prioriser les demandes au titre de l’*Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français*;
- a effectué une mise à jour annuelle des ressources et de l’inventaire des services en français du Ministère;
- a créé des ressources permettant au personnel du Ministère d’accéder plus facilement aux services de traduction en français.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Objectif 3 : Viser à déterminer plusieurs façons pour la communication en français avec le public. ECC a continué :

- de veiller à ce que les consultations importantes prennent en compte et, lorsqu’il convient de le faire, incorporent des services en français;
- de fournir des renseignements sur la santé, la sûreté et la sécurité au public dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- d’encourager la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de son choix grâce à l’offre active (programme *Bonjour!*);
- de favoriser la participation, y compris celle de membres acadiens et francophones, aux conseils, agences et commissions d’ECC lorsque des vacances se présenteront, notamment dans les cas suivants :
 - Table ronde sur l’environnement et la prospérité durable,
 - Groupe d’experts sur l’évaluation environnementale (lorsqu’il se réunit) et
 - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

Objectif 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère. ECC :

- respectera la politique du Ministère relative aux services en français (2024).

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

Objectif 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. ECC continuera :

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;

- d’offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les autres documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;
- de fournir aux employés des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

Objectif 2.2 : Améliorer la prestation des services en français d’Environnement et Changement climatique. ECC :

- examinera les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes sur le plan du français, et ce, dans le but de prioriser les demandes au titre de l’*Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français*;
- effectuera une mise à jour annuelle des ressources et de l’inventaire des services en français du Ministère;
- sensibilisera au sein du Ministère à l’importance d’offrir des services en français aux membres de la communauté acadienne et francophone.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

Objectif 3 : Viser à déterminer plusieurs façons pour la communication en français avec le public. ECC :

- veillera à ce que les consultations importantes prennent en compte et, lorsqu’il convient de le faire, incorporent des services en français;
- continuera de fournir des renseignements sur la santé, la sûreté et la sécurité au public dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- encouragera la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de son choix grâce à l’offre active (programme *Bonjour!*);
- favorisera la participation, y compris celle de membres acadiens et francophones, aux conseils, agences et commissions d’ECC lorsque des vacances se présenteront, notamment dans les cas suivants :
 - Table ronde sur l’environnement et la prospérité durable,
 - Groupe d’experts sur l’évaluation environnementale (lorsqu’il se réunit) et
 - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).